

RPS

Formation Risques Psychosociaux Acteurs de Prévention

Durée : 2 jours (14 h)

Public : Fonctions RH, Groupe projet RPS, Référent S&ST

	Code produit	Tarifs *	Participants	Modalités spécifiques
INTERVISIO	V211	1 180 € par participant	De 1 à 10 participants	S'assurer que le(s) participant(s) puissent suivre une formation en distanciel dans de bonnes conditions
INTRA	P202	2 490 € pour 1 groupe	De 1 à 12 participants	
INTRAVISIO	V202	2 490 € pour 1 groupe	De 1 à 10 participants	S'assurer que le(s) participant(s) puissent suivre une formation en distanciel dans de bonnes conditions
INTER	P211	1 180 € par participant	De 1 à 12 participants	

* Les tarifs sont nets de TVA, les formations en INTRA engendrent des frais > Nous consulter



Objectifs :

- Identifier les RPS comme un risque professionnel et leurs impacts sur la santé
- Identifier les indicateurs de suivi et les signaux faibles
- Maîtriser les outils de gestion organisationnels des RPS
- Être capable de comprendre la démarche de prévention des RPS sur les 3 niveaux de prévention (primaire, secondaire et tertiaire)



Programme :

1. Risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?

- Définitions des RPS selon les organismes internationaux (OMS, OIT).
- Les types de RPS :
 - Violence au travail.
 - Harcèlement moral et sexuel, agissements sexistes, discrimination.
 - Stress au travail.
- Les facteurs de risques.

2. Identifier et reconnaître les signaux faibles et d'alerte

- Les outils de détection au niveau de l'entreprise :
 - Indicateurs en santé et sécurité au travail (AT/MP, TF/TG, reconnaissance de burn-out ...).
 - Indicateurs organisationnels (absentéisme, turn-over, difficultés de recrutement ...).
- Les alertes et observations reçues :
 - Inspection du Travail.
 - Instances représentatives du personnel (CHSCT, CSE).
 - Les résultats de l'évaluation des risques dans le document unique.
 - Comprendre la différence entre risque psychosocial et posture managériale.
 - Les signaux faibles : troubles physiques, psychologiques et comportementaux.
 - Les signaux d'alerte : conflits, violences, menaces, accidents.
 - Médecine du Travail.
 - CARSAT et CRAMIF.



3. Prévention des RPS : qui doit faire quoi ?

- Les acteurs du plan d'action et leur rôle : les partenaires internes et externes.
- Engagement de la direction et implication nécessaire de l'encadrement.
- Les outils de suivi spécifique du taux de cotisations AT-MP.
- Développement des compétences des managers sur la gestion d'un événement relevant des RPS.
- Identification des exigences réglementaires et législatives spécifiques aux RPS.
- Le référentiel interne de gestion des événements non souhaités (AT/MP) intégrant les aspects psychologiques.
- Prescription INRS et le circuit de réponse rapide des violences internes.
- Les solutions RH pour impulser une nouvelle dynamique de travail.
- Les leviers managériaux qui favorisent le bien-être au travail de l'équipe.

4. L'évaluation des risques psychosociaux

- Les critères pour définir le périmètre d'action d'une démarche d'évaluation ou de diagnostic.
- Démarche d'évaluation des RPS et intégration dans le document unique.
- Plan d'action issu de l'évaluation ou du diagnostic au niveau organisationnel, unité de travail et individuel.

Prérequis :

Savoir lire et écrire la langue française

Moyens techniques et pédagogiques :

- Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Un tableau

Intervenant et moyens d'encadrement :

- Cette formation est animée par des spécialistes du sujet RPS ayant pour quotidien l'accompagnement des entreprises aux stratégies de prévention des risques psychosociaux.

Modalités d'évaluation :

Etude de cas

QCM



 Informations complémentaires :

Les participants reçoivent les accès à une boîte à outils numériques permettant de donner une suite active à leur formation.

